

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3676 - Vendredi 17 Juillet 2020 - Prix : 200 Fc

JUSTICE

Extradé de Madagascar, Bobocha est directement admis à la Santé militaire



Mohamed Abdou procureur de la république

7 blessés dans un accident de la route sur la RN1 à Djomani

Hier jeudi dans l'après-midi, un accident a eu lieu au niveau de la RN1, vers Mitsamiouli, plus précisément entre Djomani et Chamle. Il s'agit d'une double cabine qui aurait crevé un pneu tandis qu'el-

le roulait à vive allure. Ce qui aurait provoqué un tonneau. Les blessés étaient d'abord admis à l'hôpital de Mitsamiouli, le plus proche, avant d'être transférés à Moroni.

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

Prières aux heures officielles Du 16 au 20 Juillet 2020

Lever du soleil:

06h 28mn

Coucher du soleil:

17h 57mn

Fadjr : 05h 15mn

Dhouhr : 12h 16mn

Ansr : 15h 12mn

Maghrib : 18h 00mn

Incha: 19h 14mn



INTERVIEW

Hamada Madi (Bolero) : " Je quitte la COI la tête haute "

Après 4 ans à la tête du secrétariat général de la Commission de l'Océan Indien, Hamada Madi a passé le flambeau à Velayoudoum Marimoutou, le nouveau secrétaire général de la COI hier jeudi 16 juillet. Selon notre interlocuteur, il y a un projet de résilience côtière, qui proposera des solutions d'aménagement basées sur la nature sur des sites pilotes aux Comores, sans compter Hydromet, cet autre grand projet de capacité météorologique, pour mieux prévenir les risques et les gérer. Lire l'interview qu'il a accordée à La Gazette des Comores / HZK- Presse.

Question : Vous avez passé le flambeau du secrétariat général de la COI à un réunionnais. Quel bilan faites-vous de votre mandat de 4 ans ?

Hamada Madi : C'est la question incontournable ! Je dois dire que je quitte la COI la tête haute, fier de la mission accomplie. Ce bilan n'est pas que le mien. Il est aussi celui des représentants de nos pays que j'ai servis, de mon équipe dévouée du secrétariat général, de nos partenaires, et même, de mes prédécesseurs qui ont posé des jalons sur lesquels j'ai pu bâtir mon action. Mon bilan est, je crois, d'abord politique avec la modernisation institutionnelle et fonctionnelle de la COI. Je dois dire ici que ce chantier, important pour l'avenir de la COI et pour sa capacité d'intervention dans le futur, a bénéficié de l'implication directe du vice-président des Seychelles et du ministre des affaires étrangères des Comores qui se sont succédés à la présidence de la COI. Cette modernisation a commencé à Moroni en août 2019 et a permis la signature, huit mois après, de l'accord de Victoria révisé, notre texte fondateur, en mars dernier. Et puis, dans la foulée, la COI, qui a gagné une

stature reconnue au niveau régional et même international, notamment grâce à son action pour la sécurité maritime, a accueilli dernièrement l'Inde, le Japon et les Nations Unies comme membres observateurs. Ils rejoignent la Chine, l'Union européenne, la Francophonie et l'Ordre de Malte. C'est remarquable pour une « petite » organisation comme le disent certains. Petite par la taille certes, mais grande par les ambitions et les réalisations !

Question : Vous défendiez bien évidemment les intérêts de l'ensemble des pays membres. Comme le post de SG est tournant, qu'est-ce que la COI a-t-elle pu apporter à votre pays les Comores durant votre mandat ?

H.M : La COI, c'est un outil de solidarité, c'est une action multilatérale pour tous les États membres et des actions décidées par les États membres. Votre question est néanmoins légitime. Il peut être difficile parfois de mesurer l'apport de la coopération régionale parce que ce ne sont pas des routes, des ponts, ni des stades que construit la COI. Elle accompagne les États dans la mise en œuvre de politiques régionales qui leur sont nécessaires pour répondre à des défis communs. Concrètement, la COI a soutenu le développement des filières d'énergies renouvelables avec le soutien de l'UE. Elle a cofinancé des cuisers solaires et des distillateurs d'ylang-ylang à foyers économes auprès de centaines de familles comoriennes. La COI a aussi renforcé les capacités des communautés pour la gestion des écosystèmes comme auprès du Parc marin de Mohéli. Et puis, tout récemment, elle a commandé des équipements et des matériels pour aider les Comores à répondre à la pandémie du Covid-19. Une caméra thermique a été installée à l'aéroport Prince Said Ibrahim. Des équipe-

ments de protection, des kits pour les tests, des matériels de prises en charges, des lits pour les hôpitaux, une ambulance et bien d'autres matériels seront acheminés dans les prochaines semaines. Et puis, très prochainement, les Comores bénéficieront deux grands projets sur le climat. Il y a un projet de résilience côtière, qui proposera des solutions d'aménagement basées sur la nature sur des sites pilotes. Et il y a un grand projet, Hydromet, de capacité météorologique, pour mieux prévenir les risques et les gérer. Ces projets climatiques sont importants pour l'avenir de nos îles, pour la sécurité des populations.

Question : Quel a été votre plus grand chantier ?

H.M : C'est celui de la modernisation dont je vous faisais part. Mais ce chantier s'est imposé de lui-même car il y avait un décalage entre la pratique d'une coopération diversifiée et les missions confiées en 1984 à la COI. Le juriste que je suis est heureux que les États membres aient souhaité aller dans le sens de la modernisation qui oblige, d'abord, à revenir aux fondements, à nos textes. Mais, le chantier que je voulais conduire, c'est celui de la sécurité sur tous les fronts et je crois que mon bilan est positif ! La COI, avec l'appui de l'UE, a pu mobiliser huit pays de la région, dont les Comores, pour créer une architecture de sécurité maritime régionale avec deux centres régionaux à Madagascar et aux Seychelles. Nous avons posé les jalons avec l'Agence Française de Développement pour un projet paix, stabilité et gouvernance. Et la sécurité, c'est aussi le climat, la santé, la sécurité alimentaire. Et sur les quatre dernières années, j'ai eu l'honneur de signer 17 conventions de financements pour des activités dans ces secteurs auprès de 7 bailleurs internationaux.



Question : Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées ?

H.M : Je ne crois pas qu'il y ait eu de réelle difficulté. Si véritablement je devais dire une chose, alors ce serait, peut-être, parfois la longueur de certains processus de consultation parce qu'on est dans le multilatéral et que nos décisions sont prises sur la base du consensus. C'est tant mieux. Mais, parfois, quand on veut aller vite, il peut arriver qu'on trépigne. Cela dit, le secrétaire général de la COI n'est pas dans une logique électorale, et l'action de la COI se bâtit donc sur le temps long. C'est une belle leçon !

Question : Durant les 4 ans de votre mandat, vous êtes-vous senti pleinement soutenu par votre pays ?

H.M : Totalemment ! J'ai eu l'honneur d'être proposé par mon pays. Le président d'alors, Ikililou Dhoinine m'a fait cet honneur et Azali Assoumani, m'a fait l'honneur de son soutien également au point d'effectuer le déplacement à mon investiture. Je garde d'excellents souvenirs des ministres des affaires étrangères des Comores que j'ai côtoyés et je suis heureux de terminer mon mandat sous la présidence de mon ami, le ministre

Souef Mohamed El-Amine. Mes réussites, l'empreinte qui sera la mienne, c'est celle de tous les Comoriens et de toutes les Comoriennes parce qu'en représentant notre Indianocéanie, je représentais aussi mon pays.

Question : Pensez-vous avoir réussi dans vos missions ?

H.M : Je l'espère. Mais ce sera aux autorités de nos pays de le dire. Et aux observateurs d'en faire l'analyse.

Question : En août 2018 l'armée avait tenté de vous arrêter à Mohéli pour « terrorisme » alors que vous étiez encore en poste. Qu'est-ce qui s'était réellement passé et quelles auraient été les conséquences diplomatiques de cette arrestation si elle avait abouti ?

H.M : J'ai toujours placé ma confiance en Allah. Il est le seul Protecteur ! Et il se trouve qu'il ne s'est finalement rien passé. J'ai accompli ma mission au mieux de mes capacités et toujours dans le respect de mon mandat. A ce moment précis, seul le présent et l'avenir comptent.

Propos recueillis par
A.O Yazid

HABARI ZA UDUNGA

Les îles de la lune naviguent à contre-courant

Dans les îles de la lune, nous sommes connus pour avoir la mémoire courte, surtout au sujet de notre propre histoire. Pour un tout petit pays comme le nôtre, en quelque quarante cinq ans d'indépendance, nous avons vécu des événements, qui à l'échelle d'un autre pays, aurait pris le double.

Nous avons changé X fois notre constitution, connu des multiples régimes. Pourtant à chaque fois, nous avons l'impression d'un éternel recommencement. Les hommes politiques se contentant de toujours gérer les affaires courantes. Nous sommes tous conscients que les enjeux géopolitiques dans le

monde dépassent de loin, le poids d'un petit pays comme le nôtre. C'est une donnée que nous avons du mal à intégrer dans nos analyses, nous contentant là encore de formules incantatoires.

Or, nous devons faire de preuve d'imagination et d'esprit de suite dans nos idées. Par exemple dans le combat pour l'unité nationale et celui du développement, nous devons savoir créer des alliances aussi avec les forces françaises qui s'opposent au démantèlement de notre pays. La France est une grande démocratie et où vivent beaucoup de nos compatriotes. C'est une donnée lourde quand nous voulons mettre en place des stratégies de développement. Or

à ce jour, les propositions concrètes pour intégrer ces données n'ont pas été suffisamment assimilées dans les projets de développement du côté comorien.

Les îles de la lune sont victimes avant tout, de la folie d'une classe politique sans vision autre que celui du pouvoir pour le pouvoir. Nous écrivons souvent que « Nous donnons l'impression de manquer de vision que ce soit pour le court, le moyen, ne parlons pas du long terme. L'une des raisons étant que la politique politicienne est devenue une industrie en pleine essor, pour le grand bien des vendeurs d'illusions ».

Sur la question de Maoré, le

temps jouera pour nous, si nous savons gérer notre question identitaire d'un archipel uni par des multiples liens. Et certainement, il y aura un jour, des autorités françaises, pour faire le bilan d'un gâchis. Un gâchis dans la mesure où cette puissance aura eu toutes les cartes en main, mais par myopie et esprit d'orgueil, aura gaspillé son énergie de puissance dans des actions d'éclat au détriment d'une politique de bon sens, face à une population pacifique.

Dans le contexte actuel lié à la pandémie de la Covid-19, l'on est sidéré de voir une fois de plus le microcosme politique s'engluer dans les débats stériles entre des opposants aux multiples visages et un régime

qui considère toute concession comme un acte de faiblesse. Au moment où tous les pays du monde s'interrogent sur leur devenir, les îles de la lune naviguent à contre-courant, comme à leur habitude, diraient les mauvaises langues.

Pour paraphraser l'ancien président américain Barack Obama, « ayons l'audace d'espérer » qu'un jour, la jeune génération abattra ces murs pour ériger une société tournée vers le progrès et la transparence. Et faire ainsi barrage à l'obscurantisme, cette « attitude d'opposition à l'insurrection, à la raison et au progrès ».

Mmagaza

JUSTICE

Extradé de Madagascar, Bobocha est directement admis à la Santé militaire

Le commissaire du gouvernement près de la Cour de sûreté de l'État a fait savoir que le « technicien des mines », Inssa Mohamed alias Bobocha, est actuellement à la Santé militaire de Moroni où il est admis dès son arrivée mercredi dans la journée. Dans cet entretien accordé à La Gazette des Comores et Al-watwan, le Commissaire a parlé d'un autre mouvement d'attentat prévu pour les jours de l'eïd el-kabir, soit le 31 juillet.

Suspecté dans l'affaire d'explosions de mines dans l'île d'Anjouan, Inssa Mohamed

célèbre sous le surnom de Bobocha, est actuellement à l'hôpital militaire de Moroni où il est surveillé de près par les forces de l'ordre. Il aurait déclaré aux autorités malgaches où il a été arrêté depuis le 3 juillet selon nos informations. À l'atterrissage de l'avion qui l'avait transporté depuis Majunga, un dispositif médical était déjà prêt sur le tarmac de Hahaya.

Bobocha est suspecté avoir pris une part active dans l'élaboration du projet d'attentat contre le chef de l'État à Anjouan le 18 avril dernier. Selon le Commissaire du gouvernement qui n'est autre que le procureur de la République, les mines qui

devaient être embarquées dans l'avion présidentiel étaient sous forme de radio, sans doute pour tromper la vigilance des agents de sécurité à l'aéroport.

« Fort heureusement, nous avons eu vent de l'affaire depuis la veille », rapporte Mohamed Abdou. Selon lui, l'opération était bien organisée et la liste des conspirateurs, des commanditaires et des complices, « trop longue ». « Le fait d'être au courant qu'un acte va se produire et se taire, est un délit », prévient-il, indiquant que c'est pour cette raison que Mohamed Moina, numéro 2 du mouvement Dawula Ya Haki aux Comores, se trouve en

détention depuis le mois de mai dernier à Mbeni dans le cadre de la même affaire.

Dans la même lancée, le Commissaire du gouvernement près de cour de sûreté de l'État annonce que pour cette affaire, au total cinq personnes sont en détention. Toujours selon lui, des journalistes de la place ont été tenus au jus de ladite opération mais ils ont préféré avaler leur langue. « Des journalistes ont été tenus au courant de l'opération « Madjiisse », le code utilisé à cet effet. Je ne les ai pas interpellés, pour l'instant. Je n'ai pas envie de heurter vos consciences. Mais il faut savoir que la profession de

journaliste n'a rien à voir avec la conspiration », poursuit-il, menaçant.

Notre interlocuteur fait également savoir qu'il détient des renseignements sur d'autres projets de conspiration. De l'argent destiné à financer une opération de déstabilisation prévue pour le jour de l'eïd, soit fin juillet, serait attendu dans le vol charter Paris-Moroni du dimanche 19 juillet prochain. Incontestablement, notre pays dispose d'un des meilleurs services de renseignements du monde !

Andjouza Abouheir

TRANSPORT AÉRIEN

Bloqués à Madagascar, 780 comoriens gardent espoir

En gros 780 comoriens sont bloqués depuis le 19 mars dans deux des cinq grandes villes de Madagascar, Antananarivo et Majunga. Pris dans une situation exceptionnelle, ces derniers ne cessent de lancer leur signal de détresse et attendent le secours des autorités comoriennes. Un soutien qui ne vient pas depuis que ces ressortissants demandent leur rapatriement.

Pour les ressortissants comoriens bloqués à Madagascar, le gouvernement comorien a fait preuve de « lâcheté » et « d'irresponsabilité ». Vivant dans le stress, ces comoriens regrettent que les autorités Malagasy ne facilitent pas leur demande d'évacuation. « Le gouvernement a grand intérêt à ce que notre évacuation se réalise dans les brefs délais pour pouvoir accueillir notre premier vol prévu ce 23 juillet. A défaut, il va perdre le peu d'estime qui lui reste vis-à-vis des 780 comoriens bloqués à

Madagascar et de leurs familles dont certains parmi eux continuent à croire au projet de l'émergence malgré qu'ils soient livrés à eux-mêmes dans ces circonstances », avance Aliamane Youssouf Mrehour, membre de la commission chargée du rapatriement des comoriens bloqués à Madagascar. Ce dernier s'est livré dans ce dossier qui semble plus que compliqué car ayant « dépassé », l'ambassadeur. « Après avoir fait de son mieux pendant près d'un mois sans relâche, l'ambassadeur a fini par s'avouer vaincu et a réclamé l'intervention directe de l'Etat comorien par l'intermédiaire du ministre des Affaires étrangères ou du Président lui-même pour espérer dénouer la situation », interjette-t-il.

Malgré les promesses de l'Etat de rapatrier les vieux, les mères avec enfants ainsi que des personnes très vulnérables, rien n'a été fait. « Cette annonce n'a jamais eu de suite malgré qu'on nous a pris deux semaines pour se battre de qui est prioritaire par rapport à l'autre sans parler des

interventions qui viennent depuis les Comores pour insérer des gens ne répondant à aucun critère mais juste parce qu'ils ont une grosse veste comme dit le comorien. Ces grosses vestes était si énormes qu'elles osaient même imposer des personnes de nationalité malgache au détriment de leurs compatriotes », regrette-t-il.

La commission cherche les voies et moyens de rapatrier leurs concitoyens bloqués sur la Grande Île et affirme que la solution doit être globale. En attendant que l'Etat comorien réagisse, la commission s'organise à payer les coûts de rapatriement par leurs propres moyens. « Nous allons affréter les avions ainsi que les bateaux et payer éventuellement les tests afin de pouvoir rentrer à la maison », raconte notre interlocuteur en précisant qu'ils sont conscients de la difficulté financière des familles. Et d'ajouter que « actuellement tout le monde est d'accord pour l'idée et nous sommes en train de s'organiser pour commencer les



Les comoriens bloqués Madagascar

vols vers les Comores ce 23 juillet 2020. Nous avons déjà négocié avec Air Madagascar pour l'affrètement des avions et en ce moment nous sommes au nombre de trois vols à raison de près de 18 millions de nos francs par avion », poursuit-il, mais même si l'affrètement des vols et bateaux peut se faire, la commission se demande sur la manière de pouvoir réaliser les tests PCR exigés par

le gouvernement comorien au départ de Madagascar.

Sur les 780 personnes, la commission a recensé près de 150 personnes de plus de 60 ans et une cinquantaine de femmes avec enfants. 12 décès ont été enregistrés à ce jour dont en majorité des personnes âgées souffrant de maladies chroniques.

A.O Yazid

INCULPATION DE MOHAMED MOINA

Me Moudjahidi accuse une entrave à la défense

Moudjahidi Abdoubastoi, avocat de Mohamed Moina accuse une entrave à la défense de son client. Devant la presse, l'avocat n'a pas manqué de préciser que son client arrêté depuis le 11 mai dernier ne bénéficie pas de ses droits.

Accusé de complicité d'attentat à la sûreté de l'État et de non dénonciation d'un crime, Mohamed Moina, porte-parole du mouvement Dawula ya Haki, est actuellement à la prison de Moroni. Dans une conférence de presse, son avocat, Me Moudjahidi Abdoubastoi accuse une entrave à la défense de son client. Lors de ses échanges avec les médias de la place, l'avocat de la défense a rappelé qu'après les deux auditions qui

ont eu lieu respectivement le 11 et 12 mai dernier, « il a fallu attendre jusqu'au 5 juin, soit près de 25 jours de garde à vue, pour que le juge d'instruction l'auditionne à son tour

». Indigné, cet avocat au barreau de Moroni montre qu'il y a violation de la défense de son client. « Nous avons eu du mal à nous constituer



pour la défense. Le juge d'instruction se trouvant à Anjouan avait refusé de recevoir notre courrier. Malgré tout, nous nous sommes constitués et nous avons essayé d'obtenir une copie du dossier pour savoir de quoi est accusé notre client », explique l'avocat disant n'avoir reçu que les procès-verbaux des auditions effectuées dont celle avec le juge d'instruction.

Un dossier au multiple secret. C'est l'impression que donnent les propos de l'avocat. Moudjahidi Abdoubastoi laisse entendre que pour bénéficier d'une liberté provisoire, le juge d'instruction n'a pas réceptionné le courrier adressé par la défense. « Nous avons rédigé une demande de mise en liberté provisoire depuis le 2 juillet. En plus, nous avons demandé la nullité de la

garde à vue donc son annulation ainsi que les près-verbaux effectués. Jusqu'à ce jour, le juge d'instruction n'a pas réceptionné notre demande », s'indigne-t-il.

Des accusations portées contre son client, l'avocat laisse exploser son exaspération et selon lui, « ce n'est pas parce que Mohamed Moina a reçu un appel d'une personne qu'il ne connaît pas qu'on peut l'inculper pour complicité ». « On n'a pas tous les éléments [...], mais ce n'est pas parce qu'il appartient au mouvement Dawula ya Haki qu'il peut être accusé », fustige-t-il. De l'arrestation à l'incarcération de son client, Me Moudjahidi déplore que « ces droits humains ne soient aucunement respectés ».

A.O Yazid



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

Banque Centrale des Comores

Projet d'Appui au développement du Secteur financier « P166193 »

Appel à candidature pour le recrutement d'un Responsable chargé de la communication, et de sauvegardes Environnementale et Sociale (RCSES) du projet PADSF

Date de l'avis : 10 Juillet 2020

1. Contexte

Le Gouvernement de l'Union des Comores a sollicité un financement de 20 millions de dollars, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF – P166193). L'Union des Comores a reçu une partie de ces fonds dans le cadre de la phase préparatoire du projet et a l'intention d'utiliser une partie de cette avance pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat suivant : Responsable chargé de la communication, et de sauvegardes Environnementale et Sociale. (RCSES) afin de compléter l'équipe de l'Unité de Gestion.

2. Objectif du projet

Ce projet d'investissement est conçu pour soutenir le développement du secteur financier compatible avec une croissance inclusive. Plus précisément Le Projet d'appui au développement du secteur financier (P166193) vise à accroître l'efficacité de la prestation de services financiers pour l'inclusion financière des ménages et des petites et moyennes entreprises PME ainsi que la stabilité financière dans l'Union des Comores.

3. Description du Projet

Les principales composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 20 millions sont les suivantes :

Composante 1 : Développement de l'infrastructure du système de paiement et inclusion financière

- Automatiser les transactions interbancaires et développer l'interopérabilité des paiements numériques
- Faciliter l'accès et l'utilisation des services financiers numériques

- Promouvoir la stabilité et l'intégrité financière pour stimuler l'usage des services financiers

Composante 2 : Gestion de projet

- Gestion de Projet

4. Description du Poste

Sous la supervision de la Coordonnatrice Nationale du projet d'inclusion financière aux Comores, le/la chargé(e) de la communication et de sauvegarde environnementale et sociale travaillera en étroite collaboration avec toutes les entités chargées de la mise en œuvre du projet.

La personne sélectionnée aura comme mission d'apporter un appui au projet dans la conceptualisation, le développement, la supervision et l'appui à la mise en œuvre de la stratégie de communication et de l'observance des normes environnementale et sociale applicables au projet (conformément au Cadre environnemental et Social de la Banque

Mondiale et du cadre juridique national).

Il/elle aura à charge d'accroître la visibilité des activités menées dans le cadre du projet, mais également de coordonner les mesures d'actions visant à sensibiliser toutes les parties prenantes avec comme principaux objectifs :

- Appui à la mise en œuvre du projet ;

- Plaidoyer auprès de toutes les parties prenantes du projet : banques, institutions financières, moyennes et petites entreprises, les populations vulnérables exclues du système financier de base, les agriculteurs, la diaspora et surtout les organisations publiques et de la société civile.

5. Durée du travail du consultant :

La durée du contrat est de 3 mois renouvelable après confirmation de la qualité de travail fourni.

6. Profil du Consultant :

Le poste est ouvert à toute personne ayant un statut de résident. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires ou se procurer **des termes de référence** à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 00 minutes (heure locale) ou sur le site web www.banque-comores.km .

7. Le Consultant (**Consultant Individuel**) sera sélectionné en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans **les règlements passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement de juillet 2016**.

8. Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires ou se procurer **des termes de référence** à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 00 minutes (heure locale).

9. Les manifestations d'intérêt, constituées : **i) d'une lettre de motivation, ii) d'un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat et iii) des copies des diplômes, attestations et/ou certificats de travail, Les coordonnées de 3 personnes références etc.**, doivent être déposées au standard de la Banque Centrale des Comores – Place de France – Moroni – Tel : 773 10 02 - Poste 173 , au plus tard **le Jeudi 24 Juillet 2020 à 10 heures 00 min, heure locale de Moroni – Union des Comores** à l'attention de Madame la Coordinatrice Nationale et portant la mention: « **Responsable chargé de la communication, et de sauvegardes Environnementale et Sociale du projet PADSF** »

POLITIQUE

CRC Moroni appelle à la paix dans le pays

« La CRC a été dans l'opposition pendant plus de 10 ans et à aucun moment nous n'avons agi en mettant en péril la paix ». Ces propos tenus par la coordination de Moroni du parti au pouvoir, lors d'un point de presse signifient-ils que cette paix est menacée depuis le retour au pouvoir d'Azali Assoumani en 2016 ? Lors de cette sortie médiatique, les conférenciers n'ont pas manqué de saluer les mesures prises dans la lutte contre la Covid-19 et d'anticiper sur une prochaine stratégie de relance de l'économie, en luttant contre le chômage.

Dans une rencontre avec les médias de la place, la coordination de la Convention pour le Renouveau des Comores (CRC) de Moroni salue la mémoire des précurseurs de l'indépendance des Comores. Citant entre autres le combat mené dans la paix qui a permis à l'archipel de recouvrer sa souveraineté et au peuple comorien sa dignité, la coordination de la CRC

c'est indignée des récents propos et réactions de l'opposition. Pour les conférenciers, ces derniers mettent en cause la paix et la stabilité du pays. « La CRC a été à l'opposition pendant plus de 10 ans et en aucun moment nous n'avons agi en mettant la paix en péril », affirme Abdou Said Mdoihoma, député de Moroni Nord. Ce dernier, mettant l'accent sur l'importance de la paix et la stabilité, se dit attaché à une alternance démocratique à travers des élections. « Nous avons dépassé la période des coups d'Etat à répétition. Et nous devons rappeler que si les crises sévissent, c'est toute la population qui sera affectée », fustige-t-il.

Parlant de la pandémie de la Covid-19, l'élu de Moroni Nord, comme un grand nombre d'alliés du régime, salue les mesures prises par le gouvernement. « Grâce aux efforts du Président de la République et ses collaborateurs, notre pays est parmi les pays les moins touchés par cette crise sanitaire », s'est-il félicité. Abdou Said

Mdoihoma cite l'apport du corps médical, de l'armée et de tous les citoyens qui « ont suivi les recommandations afin de lutter contre la propagation de la pandémie ». Comme l'économie mondiale, celle des Comores est impactée par cette crise sanitaire. Le député se dit confiant quant à la volonté du pouvoir d'y faire face. « Notre pays était placé parmi les pays à revenus intermédiaires. Nous avons connu le cyclone Kenneth et cette crise sanitaire de la Covid-19. Cette perspective de développement économique tant espérée a été impactée fortement. Toutefois, nous sommes convaincus que le gouvernement avec la volonté du Président de la République relancera l'économie du pays », précise-t-il.

Sans donner plus de précision sur la politique à mettre en place, les conférenciers promettent, entre autre, une stratégie pour promouvoir la création d'emploi. « Nous avons organisé la Conférence de Paris sur le développement des Comores où plusieurs partenaires



La CRC coordination de Moroni devant la presse

ont montré leur volonté d'accompagner les Comores. Nous avons aussi autorisé le Président de la République de ratifier une convention avec la Banque Mondiale d'un montant de 12 milliards de francs comorien. Une somme qui sera injectée dans l'agriculture, la pêche et le tourisme. Des projets permettant une création d'emploi et la lutte contre le chômage », précise Abdou Said Mdoihoma.

Mhoussine Bakar, reprenant le

même discours, appelle à une opposition constructive car selon lui, « plus de place pour les affrontements et les prise des têtes ». « Nous devons nous unir pour bâtir notre pays. Comme le dit souvent le Président Azali, nous devons laisser nos égos et travailler pour notre patrie », soutient-il en exhortant l'autre camp d'accompagner le Plan Comores Emergent (PCE) pour le bien de la nation.

A.O Yazid

ROUTE JIMILIMÉ

La route Jimlimé-Mutsamudu en chantier...en attendant l'Etat

Cette localité de près de 6000 habitants située à quelques kilomètres d'Ouani sur la côte ouest d'Anjouan, a décidé de construire cette voie qui va ouvrir une deuxième route pour rallier la capitale et l'Université des Comores, au lieu de faire 20 kilomètres pour mettre pieds à Mutsamudu. Ces derniers temps, les travaux communautaires s'accélérent dans l'île, symbole d'une démission de l'Etat selon une partie de l'opinion.

On parle d'un abandon de l'Etat dans les infrastructures à Anjouan. Ce n'est pas le cas à Jimlimé. Cette localité ne conjugue pas avec cette idée de démission de l'Etat. On aurait appris qu'il s'agit d'une conscientisation de la population du village en attendant l'aide de l'Etat. En effet, ces derniers temps, ils sont en chantier pour la construction d'une route ralliant Jimlimé directement à la capitale, Mutsamudu. « Le Président de la République a décrété que 2020 est l'année des routes. Donc, ici on a déjà les amarres

en attendant l'intervention de l'Etat. Ce n'est pas l'abandon de l'Etat comme le déplorent d'autres citoyens, c'est une conscientisation des enfants de Jimlimé », déclare Hamidoune Abdallah, un jeune cadre de la localité.

Jimlimé a une route du côté Bambao Mtsanga mais il faudra faire plus de 25 km pour atteindre Mutsamudu. Une situation que les habitants de cette localité sont loin d'accepter. « Nous avons la route en contournant la moitié de l'île pour atteindre la capitale. Après celle qui est en chantier, on fera juste 25 mn

pour Mutsamudu. Et notre grand objectif, on veut que nos enfants partent à l'université de Patsy et reviennent dormir à Jimlimé » souligne l'animateur adjoint du comité exécutif des travaux de la route M. Lyakat

Sous le même angle du désenclavement, plusieurs femmes ont réagi à La Gazette en se plaignant de plusieurs maux, notamment la vente de leurs produits agricoles dans les grandes villes. « Si nous arrivons à finaliser cette route, ça sera un peu facile pour nous d'écouler nos marchandises dans les gran-

des villes sans difficultés », avance une vendeuse de produits agricoles. A noter que l'île a lancé des chantiers communautaires ces derniers temps en attendant l'intervention probable de l'Etat pour une finition rapide des travaux dans les quatre coins de l'île.

Aujourd'hui, seules quatre localités figurent sur la liste des villages coupés du monde, faute de route. Il s'agit d'Uzini, Utsa de la préfecture de Domoni et Salamani ya Dzindri et Maweni ya Kangani de la préfecture de Sima.

Nabil Jaffar

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF DES ÎLES COMORES

Le Cosic participe à la protection des enfants contre la Covid-19

Une mini cérémonie de remise de logistiques anti-covid-19 (gels et masques) offertes par le Cosic a eu lieu hier jeudi à l'École Application de Moroni. Le choix de cet établissement scolaire n'est pas le fait du hasard. L'école est historique, et les enfants sont dotés d'un système immunitaire encore coriace. Mais, si asymptomatiques, ils sont des vecteurs potentiels de contamination. Donc, les protéger, c'est protéger les parents, la famille, et la société.

alcooliques et des masques à l'historique École Application de Moroni est planifiée. L'école et les gamins servent de modèles. Youssouf Ali Djae, vice-président du Cosic, justifie le choix de la protection de ces élèves contre le coronavirus : « Le monde entier est perturbé par la covid-19. Aucun pays n'est épargné. Cette guerre engagée contre ce virus meurtrier concerne tout le monde. Notre 1ère préoccupation, c'est de préserver les enfants contre le fléau. Ils sont des talents sportifs de demain ».

Les enfants sont aussi des porteurs sains, à cause de leur système immunitaire bien frais. Ils sont des vecteurs potentiels de contamination. On doit les protéger précocement. L'École Application de

Moroni est la 1ère école primaire implantée dans l'Archipel aux îles de la Lune. Presque tous les anciens fonctionnaires, passés à la retraite, et même ceux qui sont opérationnels aujourd'hui, ont été formés ici. Kamaria Mohamed, Directrice de ce célèbre établissement s'exprime : « Je remercie du fond du cœur le Comité Olympique pour son choix judicieux. Je rappelle que cet établissement est un réservoir potentiel des intellectuels comoriens, féminins et masculins. Docteurs, Douaniers, Enseignants, Officiers de la force de l'ordre, et j'en passe, ont fréquenté cet établissement ».

Trois boîtes de gel hydro-alcooliques et 150 masques de protection contre la covid-19, sont offerts par le Cosic. A la rentrée scolaire de

2020, l'École Application de Moroni évalue à 720, les élèves, filles et garçons, qui suivent les cours en temps normal. « Pour nous, c'est le geste qui compte. Choisir l'École Application de Moroni pour débiter des actions humanitaires est un grand honneur pour nous. J'en suis reconnaissante. Depuis la reprise limitée des cours, on distribue des masques, à ceux qui n'en n'ont pas, à la sortie des classes. Les boîtes des gels et des masques d'aujourd'hui vont renforcer notre plan d'action. Encore une fois, merci Comité olympique », poursuit-elle.

Le Cosic est une institution-ressource du sport. Pourquoi a-t-il choisi un établissement scolaire pour débiter ses actions altruistes. Youssouf Ali Djae répond : « Les

fédérations sportives ont reçu déjà leur part. Aujourd'hui, on s'occupe des enfants. Ils bougent beaucoup. Nous sommes ici, car l'École Application de Moroni a formé beaucoup de responsables. N'oublions pas que les enfants sont aussi des sportifs. Ils sont des éventuels futurs membres du Cosic ». L'homme fort du Comité olympique rassure que le Cosic est une solidarité olympique. Sa contribution, son action ne sont pas limitées. En clair, dès que possible, cette institution-ressource du sport comorien verra d'autres établissements scolaires. « Pour nous, tout le monde mérite la même attention », conclut-t-il.

Bm Gondet

UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

**Etude de Maître
MOHAMED
IBRAHIMA MDAHOMA**
Huissier de justice à Moroni
Tél : 320-52-33
Immeuble-Ridjali
BP : 7668
E-mail : mohamdibrahima@yahoo.fr

**SIGNIFICATION COMMANDEMENT AUX FINS
D'UNE SAISIS IMMOBILIERE**
(Article 254 de l'acte Uniforme sur le recouvrement)

REP : N° 98/HJM/2020

L'an Deux Mil Vingt Et Le 16/07/20

ORIGINAL

La Banque Pour l'Industrie et le Commerce des Comores (BIC) Société Anonyme au capital social de 300 000 000 KMF, inscrite au RC de Moroni sous le N°176 B 81 représentée par son Directeur Général, Monsieur Antoine GANGA, dont le siège social est situé à Moroni Place de France, MORONI UNION DES COMORES, ayant pour Conseil, Maître CASTELLAN, Avocat à la Cour, Tél : 00. 269 334-74-28 E-mail : c.castellanibenam@yahoo.com

Je, Maître Mohamed Ibrahim Mdahoma Huissier de justice à Moroni et y demeurant, soussigné, tél : 320 52 33

SIGNIFIE COPIE A

ROYAL MARCHÉ, SARL, Représentée par Madame BATOULI AHMED SAID, originaire d'Isandra-Mdjinji et demeurant à Moroni-Sahara, tél : 334-19-74

Où étant à SAN DOMICILE

Et parlant à SA PER SONNE qui l'a rend copie

- Agissant en vertu d'un pouvoir spécial à moi donné dont copie est remise avec celle des présentes en date du 03 Février 2020, et de l'ordonnance d'injonction de payer N°46/19 en date du 27/04/2019 revêtu de la formule exécutoire rendue par le Président du Tribunal de Première Instance de Moroni au terme duquel :
- Autorisons la Banque Pour l'Industrie et le Commerce (LA BIC) représentée par son Directeur Général à signifier injonction à payer à ROYAL MARCHÉ, SARL, Représentée par Madame BATOULI SAID AHMED, Gérante et Actionnaire Unique,

domiciliée à Moroni-Sahara, la somme de vingt-deux millions cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent soixante-dix-huit francs comoriens (22.184.578) ;

- Disons que la présente signification sera faite à l'initiative de la créancière poursuivante.

Je, Maître Mohamed Ibrahim Mdahoma, Huissier de Justice à Moroni, tel 320-52-33;

FAIT COMMANDEMENT A

ROYAL MARCHÉ, SARL, Représentée par Madame BATOULI AHMED SAID, originaire d'Isandra-Mdjinji et demeurant à Moroni-Sahara, tél : 334-19-74

En application des articles 254 et suivants de l'acte Uniforme portant organisation des procédures de recouvrement et des voies d'exécution (OHADA), De, **DANS LES VINGTS JOURS (20journs)** de la signification du présent acte pour tout délai, payer à la requérante (BIC) ou à moi Huissier de justice ayant pouvoir à cet effet, les sommes suivantes :

En principal.....	22.184.578 FC
Droit proportionnel (06%)	1.330.000 FC
Signification de l'ordonnance (1 ^{ère})	48.000 FC
Signification commandement de payer avec saisis	48.000 FC
Signification commandement aux fins de saisie immobilière	48.000 FC

TOTAL SAUF ERREURE OU OMISSION.....23.658.578 FC

(Vingt-trois millions six cent cinquante-huit mille cinq cent soixante-dix-huit francs comoriens).

Sans préjudice de tout autre dus, notamment des frais judiciaires et de ceux d'exécution ; plus le coût des présentes, le tout en dernier ou quittance valable ;

Lui déclarant que, faute par lui de satisfaire au présent commandement dans le délai imparti ci-dessus, le présent acte sera publié à la diligence du requérant à la conservation foncière de Moroni et visé à partir de cette publication saisie réelle des biens désignés ci-après :

DESIGNATION DU BIEN

La propriété dite « **VILLA ABDOU NOUROU** » sise à Bambani-Isandra d'une contenance déclarée de trois ares quarante-huit centiares (03A 48Ca). Réf N° 2884-DLA du 30/06/03 déposé VOL 14 N°180 inscrit le 15/05/2015 par le conservateur foncier en garantie des remboursements et tous ses accessoires effectués par la partie défenderesse ;

Tel au surplus que cet immeuble existe, s'étend, se poursuit et comporte avec toute son aisance, dépendance et appartenance, sans aucune exception ni réserve.

Ledit bien immobilier inscrit à la conservation foncière ainsi qu'il résulte du certificat de propriété délivré par le service de domaines dont teneur suit :

ETUDE DE MAITRE
MOHAMED IBRAHIMA
MDAHOMA
BP:7668
MORONI
COMORES

Le conservateur de la propriété Foncière de Moroni soussigné, certifie que
Le 15/05/2015,
Il a été inscrit à son bureau Vol 14 N° 180
Un acte de donation N° 08 du 21/06/03

Portant compte courant

Par la banque pour l'industrie et le commerce des Comores

Au profit de la partie défenderesse

De la somme de : vingt Millions de francs comoriens

Hypothèque de 2^{ème} rang a été prise ce jour sur la propriété dite « **VILLA ABDOU NOUROU** », pour assurer et garantir le remboursement de ce compte courant et tous ses accessoires, l'emprunteur affecte et hypothèque la propriétaire ci-dessus désignée au profit de la Banque pour l'industrie et le commerce des Comores ».

Déclarant en outre que la partie saisie est devenue propriétaire dudit bien suivant acte reçu par notaire et publié à la conservation de la propriété foncière de Moroni ;

Lui déclarant en outre que l'expropriation du bien désigné ci-dessus sera poursuivie à la barre du Tribunal de grande instance de Moroni sous la constitution de Maître CASTELLAN, Avocat à la Cour ;

VOUS TROUVEREZ CI- JOINT LES PIECES SUIVANTES :

- copie de l'ordonnance d'injonction de payer revêtu de la formule exécutoire ;
- copie de la signification commandement de ladite ordonnance
- copie du pouvoir spécial en date du 03/02/2020

SOUS TOUTES RESERVES

En ce qu'ils en ignorent et je les ai où étant et parlant comme dessus, laissé copie du présent acte à chacune des parties, conformément à la loi.

ETUDE DE MAITRE
MOHAMED IBRAHIMA
MDAHOMA
BP:7668
MORONI
COMORES